

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le jeudi 28 mars 2024, la ville de Trois Bassins a signé le renouvellement du Contrat Local d'Education Artistique, avec la Direction des Affaires Culturelles de l'Océan indien et l'Académie de la Réunion en Présence du Recteur, Monsieur Pierre-François Mourier.

L'ensemble des participants était invité à l'école Bois Joli Coeur, pour un petit déjeuner à la cantine de l'école. Depuis le début de l'année scolaire 2023/2024, la ville de Trois Bassins a mis en place le dispositif "Petits déjeuner" à l'école au bénéfice de l'ensemble des élèves de la ville. **Un petit déjeuner équilibré distribué tous les jeudis dans les écoles primaires de Trois Bassins.**

Le programme s'est poursuivi avec l'inauguration de l'opération "Numérisation des écoles". Un projet financé par le plan REACT-UE 2014-2020 du PO FEDER.

La visite de l'école s'est achevée par la présentation de trois Parcours d'Education Artistique (PEAC) :

- PEAC « **Chorale des Ô** » : Interprétation du chant « SENTIMENTS » par les 6 classes de cycle 2 de l'école.
- PEAC « **Des chansons pour dire le monde** » : Interprétation du chant «Les roses blanches» par les apprentis auteurs/compositeurs/interprètes de 4ème du collège de Trois-Bassins
- PEAC « **Porteurs d'histoires** » : atelier de lecture théâtrale par 12 élèves de CP.

Les discours officiels et la signature du CLEA ont eu lieu à l'hôtel de ville.

# DOSSIER DE PRESSE

## LE CONTRAT LOCAL D'ÉDUCATION ARTISTIQUE DE TROIS BASSINS

Le contrat local d'éducation artistique (CLEA) est un projet qui s'inscrit au cœur de la politique éducative et culturelle avec un important volet en direction de l'enfance et de la jeunesse.

Il a la volonté de mettre en place des équipements structurants et de développer la sensibilisation des publics depuis le plus jeune âge pour les confronter à l'imaginaire des artistes, pour en faire des spectateurs avertis et les amener à des pratiques artistiques

L'objectif du CLEA est un plan d'éducation artistique et culturelle à l'échelle de la ville de Trois-Bassins, grâce à un partenariat entre les différents signataires, afin d'accompagner les initiatives d'actions et de projets qui permettent, dans le cadre d'un parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC), au maximum d'enfants des haltes garderies, des écoles, et de jeunes du collège et du lycée d'en bénéficier, en associant les familles et les publics spécifiques



**RÉGION ACADÉMIQUE  
LA RÉUNION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
RÉUNION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## LA NUMÉRISATION DES ÉCOLES

**La Commune de Trois-Bassins a souhaité équiper toutes ses écoles de matériels numériques pour :**

- Favoriser la remédiation, ainsi que l'inclusion numérique des élèves.
- Permettre aux élèves de développer leurs compétences numériques tel que le prévoit le décret n° 2019-919 du 30 août 2019.

La crise sanitaire a nécessité la mise en place d'une continuité pédagogique autre qu'en présentiel, il a fallu s'adapter, mettre à disposition du matériel aux élèves dépourvus, continuer l'apprentissage en distanciel, essayer de les aider du mieux possible à acquérir les connaissances de leur niveau scolaire.

La Commune souhaite, au travers de cette action, faciliter les apprentissages, favoriser la communication entre les enseignants, les parents et la Collectivité via l'Espace Numérique de Travail ONE notamment.

Il vise à équiper les salles de classe, les salles informatiques, de PC, de vidéoprojecteurs de type interactif, tablettes ... afin de favoriser le travail tant collectif qu'individuel des élèves et ce, afin de leur permettre d'accroître leur apprentissage.

Le but étant de réduire la fracture sociale et sociétale en permettant une appropriation et une utilisation des outils numériques à disposition des élèves afin de les aider à apprivoiser le monde numérique de manière aisée.

**BUDGET: 406 022,20 €**

**FINANCEMENT: 85% REACT UE / 15% VILLE DE TROIS BASSINS**